

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2021

Tenu à titre dérogatoire et exceptionnel dans le cadre des mesures sanitaires liées au Covid 19 à la Salle des Fêtes de Légny

Date de convocation : 11 février 2021

Présents : Mesdames BANES, BOYER, CHARENSOL, CORDIER, FAVRE, FRANCESCHI, JOVILLARD, LOUIS, RATTON, RODE. Messieurs AULAS, FOLLIOT, POUDROUX, THEVENET

Absent excusé : Mr GRANGER-THOMAS (pouvoir à Mme JOVILLARD)

Le dernier CR du conseil municipal du 22 décembre est adopté à l'unanimité

Désignation d'un secrétaire de séance : Christine Louis

I. DELIBERATIONS A L'ORDRE DU JOUR

1/ Nouvelle délégation

Abordée lors de la dernière réunion de travail, notre commune n'est pas représentée au sein de la commission intercommunale du PCAET. Nathalie Banes accepte de nous représenter mais en revanche souhaite se désengager de son rôle de titulaire aux côtés de Laurent Poudroux au sein du Syndicat des Eaux. Il convient de désigner un nouveau représentant lors du Conseil. Michele Rattton se propose comme titulaire, C.Cordier étant déjà suppléante.

Ces nominations sont adoptées à l'unanimité.

2/Dépôt demande de subvention

Les demandes de subvention doivent être lancées avant le prochain vote de budget pour apprécier les aides possibles sur lesquelles nous pourrions nous appuyer pour financer nos travaux. Le conseil doit délibérer pour autoriser Mme le Maire à déposer un dossier au titre de la DSIL (subvention d'état) et de la Région (Bonus région) pour financer les travaux de la salle « WIFI pour tous », et au plan numérique des écoles pour financer l'acquisition d'un nouveau vidéo projecteur, ordinateurs portables qui serviraient aussi à la salle WIFI...

Délibération adoptée à l'unanimité

3/ Approbation du compte de gestion 2020 dressé par M. Bisson, receveur municipal et vote du compte administratif 2019

Madame Le Maire rappellera que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif et ce avant le 15 mars

L'approbation de ces deux comptes sont des préalables nécessaires et obligatoires pour le vote du budget 2021 qui se tiendra en avril .

Les résultats du compte administratif 2020 se résument de la manière suivante :

Section de fonctionnement

| | |
|--|-----------------|
| Recettes de fonctionnement 2020 | 431945,82 |
| Dépenses de fonctionnement 2020 | 386778 |
| Résultat de l'exercice - Excédent de fonctionnement 2020 | 45166,82 |
| Résultat cumulé au 31/12/2020 – résultat à affecter | 45166,94 |

La section de fonctionnement présente un résultat excédentaire de 45166,94 €.

Commentaire de l'exercice écoulé : cette année 2020 a été marquée car l'impact de la crise sanitaire liée au Covid 19. L'arrêt, puis la réorganisation de la gestion du service périscolaire (avec du personnel en plus pour respecter les groupes différenciés à respecter, l'achat de masques, de produits désinfectants, de serviettes papier en plus grand nombre...) ont impacté notre budget avec certaines recettes en baisse (location de la salle des fêtes...). Par ailleurs, des contrats de location de nos appartements communaux ont cessé. Certes, l'Etat est venu compenser quelques dépenses

Section d'investissement

| | |
|--|------------------|
| Recettes d'investissement 2020 | 58548,28 |
| Dépenses d'investissement 2019 | 65834,99 |
| Résultat de l'exercice – Déficit d'investissement 2019 | -7286,71 |
| Résultats antérieurs reportés | -9779,03 |
| Résultat cumulé au 31/12/2019 – résultat à affecter | -17065,74 |

Côté investissement, l'année 2020 a été marquée par les travaux décidés en 2019 mais payés avec les restes à réaliser sur l'exercice 2020 de mise en accessibilité de la mairie, l'installation de l'alarme anti-intrusion/confinement à l'école et le changement des blocs secours (idem à la mairie), par les travaux de réfection de la toiture du lavoir, équipement vidéoprojecteur pour l'école et la mairie. Deux emprunts sont arrivés à terme au court de l'exercice 2020 Dexia pour les Travaux de la Halle (remboursement capital de 10217 euros) et Dexia pour l'achat de terrain Braymand ayant permis la réalisation du parking centre Bourg (annuité capital de 6876 euros). Côté recettes, les subventions de la Région et de l'Etat (DSIL) n'ont été perçues en 2020 mais figureront dans les restes à réaliser sur le budget 2021.

Où l'exposé de Madame le Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité (hors de la présence de Mme le Maire qui a quitté la salle pour laisser le conseil délibérer) le compte de gestion 2020 dressé par le receveur municipal ainsi que le compte administratif 2020.

4) Délibération autorisant Restitution forfait mise à disposition ancienne classe

Dans le cadre de la mise à disposition de l'ancienne classe pour les cours de cross-training, le montant de la location est fixé à 20 € par mois durant les mois d'hiver, soit d'octobre à mars inclus, pour couvrir les frais de chauffage et d'électricité. Comme l'an passé, cet intervenant ne peut toujours pas proposer ses cours compte-tenu des exigences sanitaires en lien avec la lutte contre la Covid. Il est proposé de lui rembourser le forfait pour les derniers mois versés, soit 60 euros.

Délibération adoptée à l'unanimité

5) Délibération pour défraiement des 2 institutrices ayant assuré en novembre et décembre le temps cantine pour respect des groupes distincts

Deux enseignantes de l'école se sont proposées à la rentrée des vacances de la Toussaint afin d'aider à la mise en place des groupes distincts pour le temps de cantine. La rémunération prévue à cet effet est réglementée et repose sur les taux plafond suivants (applicables selon la dernière évaluation indiciaire) 01/02/2017).

Taux maximum de l'heure surveillée : instituteurs, directeurs d'école élémentaire : 20,03 euros / professeurs des écoles classe normales : 22,34 euros. Le taux horaire de l'indemnité allouée aux personnels enseignants pour un service de surveillance est égal à 60% du taux horaire

Délibération adoptée à l'unanimité

6) Délibération pour autoriser le Maire à engager des travaux d'investissement

Préalablement au vote du budget primitif 2021, le maire peut, sur autorisation du conseil municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2020, non compris les crédits afférant au remboursement de la dette. Cette autorisation du conseil municipal doit être précise quant au montant et à l'affectation de ces crédits. Il est précisé que cette autorisation ne signifie évidemment pas que les crédits concernés seront effectivement engagés. En l'occurrence, il s'agit de permettre à Mme le Maire de signer le devis pour la réfection de l'appartement libre au-dessus de la mairie et dont les travaux concernent la réfection des peintures de l'escalier bois intérieur pour un montant HT de 3394 euros.

Délibération adoptée à l'unanimité

Plan Communal de Sauvegarde

L'organisation mise en place dans le cadre du PCS permet de faire face à des situations très diverses : catastrophes majeures atteignant fortement la population (personnes décédées ou blessées, maisons détruites...), perturbations de la vie collective (interruption durable de l'alimentation en eau potable ou en énergie, intempérie, canicule, épidémie...)....Dans le cas de notre commune, les deux risques majeurs identifiés sont le risque inondations et le risque d'accident de transport de matières dangereuses. L'objectif du plan communal de sauvegarde est de se préparer préalablement en se dotant de modes d'organisation pour pouvoir faire face à tous ces cas et éviter ainsi de basculer dans une crise. Ce plan est obligatoire, imposé par les services de la Préfecture et doit être réactualisé.

Sont proposés :

Coordinateur des actions communales : Titulaire Michelle Ratton/ Suppléant : Antoine Delestra

Communication : Titulaires : Christine Louis et Delphine Favre / Suppléant : Marjolaine Charensol

Responsable technique-terrain : Catherine Cordier – Suppléant : Christine Louis

II. RAPPORT DES DIFFERENTES COMMISSIONS

Voirie : L.Aulas : cette année, nous cumulons les montants de 2 enveloppes annuelles (2020 et 2021). Nous retenons donc tous les travaux envisagés : sur le Hameau de Billy (route de la Croix, route des 4 chemins), route du Breuil, route du Margand (rééquilibrage du croisement de la RD 338 – et suite aux travaux du SAVA)

Eglise : N.Boyer : se propose avec 2 autres personnes d'organiser de manière ponctuelle des visites commentées de l'église (donc ouverture sous contrôle de l'église). Un travail de recherche historique pour bâtir des petites fiches d'information est en cours. Travaille également à la création d'une crèche et nous informera des ouvertures un peu exceptionnelles de l'église (par ex pour le 8 décembre)

N.Boyer évoque également l'idée d'un évènement culturel type « rencontre de chorales) qui pourrait se dérouler à l'église et dans d'autres lieux de la commune.

Environnement : N.Banes : évoque le contact avec le Sytraival. Le dossier compost collectif a bien avancé : il faut désormais lancer un questionnaire auprès des habitants pour connaître la participation possible (nécessité pour que cela fonctionne d'avoir un noyau de 10 à 15 personnes pour alimenter et entretenir). A prévoir aussi la démarche se confirme l'achat de 3 bacs (coût entre 300 et 500 euros) qui peuvent être prêtés en année 1 avant de confirmer l'investissement)

Commission Jeunesse : N.Folliot : la proposition d'échanger avec les jeunes en visio n'a pas été concluante (pas de jeunes connectés). On part donc sur la diffusion d'un questionnaire pour connaître les attentes des jeunes (sur la tranche 8-25 ans)

Communication : M.Charensol : site internet : gros travail de réactualisation. Le nouveau site est toujours en construction. A la prochaine réunion du conseil, présentation de la nouvelle architecture proposée

Batiments : L.Poudroux : toutes les réunions à la CC ont été annulées. Vient de récupérer le devis pour l'extension du local technique (environ 80.000 euros). A voir pour le positionnement car il y a des réseaux à l'arrière du bâti existant. A récupéré aussi le devis pour la rambarde du futur escalier de la salle « WIFI pour tous »

Poulailler/Jardin partagé : M.Charensol : Une dizaine d'Elinois semblent motivées. Il faut maintenant les réunir pour partager avec eux le principe de l'organisation, de la répartition des tâches et du fonctionnement. Une réunion est prévue le samedi 6 mars à la SDF. L'idée est de leur proposer de créer une association avec une participation annuelle de 20 euros /personne. Le budget de lancement pour la commune s'élèverait à 2500 euros. Mme le Maire informe que le courrier en recommandé a été adressée à la personne qui louait jusqu' présent le terrain pour ses chevaux (fin du bail : fin mars).

Syder : V.Franceschi : prochaine réunion début mars. Un contact sur site est prévu pour étudier la création d'un point lumineux pour l'arrêt de bus au bas de Billy sur la RD 338.

Maison de Retraite J.Borel : C.Louis : une prochaine réunion est prévue pour suivi de l'évolution du site du Val d'Oingt

Marpa : C.Cordier : informe du démarrage des travaux et de la recherche de partenaires pour financer l'équipement intérieur des espaces communs.

SAVA : M.Ratton : réunion prévue ce vendredi avec les 3 propriétaires des maisons restant à raccorder Route du Margand. Par ailleurs, fin de la 1^{ère} tranche de travaux de mise en séparatif eaux pluviales/eaux usées.

Fleurissement : M.Ratton : plan de fleurissement arrêté et commandé. Plantation prévue le 7 mai

Géopark/ Fléchage des chemins : N.Banes : informe d'une réponse au mail adressé aux contacts du géopark. Propose une rencontre pour étudier les possibilités d'accompagnement.

III. QUESTIONS DIVERSES

- **CCBPD : informations transmises par S.Jovillard**

- ⇒ la CC souhaite avoir un référent pour suivre le diagnostic du Plan Paysage Beaujolais : Delphine Favre se propose. Accord du conseil
- ⇒ Action sur la lutte contre le frelon asiatique : la CC se propose d'acquérir pour chaque commune 1 piège à frelons à disposer en lien avec un apiculteur sur la commune
- ⇒ Pacte de gouvernance intercommunal qui va préciser le lien et le cadre des échanges entre les élus communaux et la CCBPD. Une présentation sera faite par les vice-présidents dans chaque conseil municipal
- ⇒ Dates des prochaines élections cantonales et régionales : 1^{er} tour le 13 juin / 2^{ème} tour : 20 juin. Tous les élus doivent être mobilisés car ce sera un double scrutin à gérer
- ⇒ Commission OM : à la demande de Yann Granger-Thomas, absent excusé, S.Jovillard communique au conseil son intervention au sein de la commission pour étudier une arrivée du camion collecte dans le chemin du clos dessous

- **Questions diverses**

Nicolas Folliot : précision sur le planning de la fibre HD : pour l'instant pas de timing très précis. Le calendrier accessible semble montrer un décalage dans la finalisation. S.Jovillard informe le conseil qu'Orange a également commencé la commercialisation
Catherine Cordier : que signifie le R dans les zonages du PLU : informe les pétitionnaires du risque éventuel de mouvements de terrain (en lien avec la nature du terrain, sa configuration....)

